



Notes Importantes

Les affaires personnelles

Vêtements et Chaussures



- **Merci de marquer** toutes les affaires de votre enfant et les vêtements qui peuvent s'enlever :
 - Chaussures
 - Bonnets
 - Pulls
 - Moufles
 - Tour de cou...

Cela limitera les pertes ou les échanges, sources de difficultés pour vous comme pour nous.

- **Les chaussures à lacets** sont interdites tant que votre enfant ne sait pas les attacher seul.

Jouets et Bijoux



- **Les jouets, gadgets, objets ou bijoux de valeurs** sont interdits au sein de l'école. Ils peuvent être abîmés ou perdus et certains jouets sont parfois même dangereux pour les élèves.

Merci de votre collaboration.



Liste des fournitures pour les enfants de Moyenne Section

Année scolaire 2026-2027

- ☐ 1 grand sac cabas qui restera à l'école, **marqué au prénom de l'enfant**, contenant le matériel ci-dessous :

 Classe	☐ 1 sac à dos (<u>pas de sac à roulettes</u>) marqué au prénom de l'enfant. Il doit être assez grand pour contenir un change, un doudou, une gourde et la boîte de goûter pour les enfants de garderie. ☐ 1 blouse de peinture, marquée au prénom de l'enfant. ☐ 1 pochette de canson blanc 24 x 32 ☐ 1 pochette de canson « couleurs claires » 24 x 32 ☐ 1 pochette de canson de rangement pour protéger les dessins format A3. ☐ 6 bâtons de colle, HU petit modèle, bâton jaune. ☐ 3 tubes de colle « gel scotch » tube vert foncé, bouchon vert. ☐ 1 chemise cartonnée bleue, à élastiques et rabats format 21 x 29,7 Crayons, crayons de couleur et feutres seront fournis par l'école et facturés dans les « fournitures ».	
 Repas	Cantine ☐ 1 serviette de table en <u>tissu</u> munie d'un élastique et marquée au prénom de l'enfant Pas de bavoirs en plastique. Elle sera à changer dès qu'elle sera sale.	Garderie du soir ☐ 1 boîte en plastique avec couvercle, marquée au prénom de l'enfant. Prévoir un goûter, pratique à manger, (Pas de jus de fruits, de soda ou de bonbons) Seuls les enfants qui partent après 17h prennent leur goûter à l'école.
 Temps de Repos	☐ 1 couverture légère ☐ 1 petit doudou Pas de tétine. Tout doit être marqué au prénom de l'enfant, et sera rendu régulièrement pour être lavé. Le drap est fourni par l'école et sera facturé dans les « fournitures ».	
 Extras	☐ 1 paire de chaussons marquée au prénom de l'enfant, qui tient bien aux pieds. ☐ 1 gourde marquée au prénom de l'enfant. ☐ 2 boîtes de mouchoirs à renouveler au cours de l'année. ☐ 2 paquets de lingettes à renouveler au cours de l'année.	

Ces fournitures sont à apporter le jour de la rentrée le mardi 1^{er} septembre.

La rentrée scolaire se fera le :

Mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h30